

ÉPREUVE NATIONALE À
L'ÉPÉE
CATÉGORIE M17

SAMEDI 15 MARS : INDIVIDUELLE HOMMES
DIMANCHE 16 MARS : INDIVIDUELLE DAMES
& DEMI-FINALE DES CHAMPIONNATS DE FRANCE
PAR ÉQUIPES HOMMES

ENTRÉE
GRATUITE
15 & 16
mars
2025



COMPLEXE LEVINDREY

Palais des Sports
Rue Marcel Levindrey
02000 LAON

Gymnases Coubertin et Lavoine
Rue Pierre Timbaud
02000 LAON

ORGANISÉE PAR
LE CERCLE D'ESCRIME DE LAON



Epreuve Nationale à l'Epée Catégorie M17 Individuelle Dames & Hommes et par équipes Hommes

Ces épreuves seront organisées en conformité avec les dispositions du Règlement sportif de la Fédération Française d'Escrime

■ **Matériel :**

Il est rappelé que les tireurs participent sous leur propre responsabilité ; la tenue et le matériel utilisés devant être conformes aux normes fédérales en vigueur.

Présence d'un stand de matériel d'Escrime (PRIEUR).

Il est précisé que les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de vol de matériel ou encore, d'effets personnels.

■ **Lieux des compétitions :**

- **Compétition individuelle HOMMES** : Palais des Sports, accès par la Rue LEVINDREY 02000 LAON
- **Compétition individuelle DAMES** : Gymnase COUBERTIN, accès par la Rue TIMBAUD 02000 LAON
- **Equipes HOMMES.** : Palais des Sports, accès par la Rue LEVINDREY 02000 LAON

Nota bene : Il est précisé que ces deux sites, distants d'environ 500 mètres l'un de l'autre, sont situés sur la même enceinte du stade Marcel LEVINDREY (Téléphone 03.23.22.87.30 ou 06.14.56.16.58, le jour des épreuves).

■ **Horaires et formules :**

- **Compétition individuelle HOMMES (Palais des Sports) :**

Samedi 15 mars 2025 : Ouverture de la salle 7 h 30 – Appel des compétiteurs 8 h 30 – Scratch 9 h – Début des assauts 9 h 15.

Un tour de poules à 7 tireurs avec décalage par club, jusqu'à 20 % d'éliminés ; en cas d'égalité les tireurs seront départagés par leur classement initial.

Tableau d'élimination directe sans repêchage

- **Compétition par équipes HOMMES (Palais des Sports) :**

Dimanche 16 mars 2025 : Ouverture de la salle 7 h 30 – Appel des compétiteurs 8h00 – Début des assauts 8h30

Il est rappelé que les épreuves ne sont ouvertes qu'à une seule équipe par club et aux EIC ; en outre, les Ligues Régionales ultramarines peuvent constituer une ou des équipes dites « équipes ultramarines » et qui peuvent être constituées au sein de la même zone.

Tableau d'élimination directe, avec matchs de classement jusqu'à la 12ème place.

- **Compétition individuelle DAMES (Gymnase COUBERTIN) :**

Dimanche 16 mars 2025 : Ouverture de la salle 7 h 30 – Appel des compétiteurs 8h00 – Début des assauts 8h30

- 1 tour de poules à 7 ou 6, avec décalage par club et comité régional, jusqu'à 30% d'éliminées
- Tableau d'élimination directe sans repêchage

Nota Bene : les ½ finales et Finales seront tirées au Palais des Sports

- **INSCRIPTIONS ET DROITS D'ENGAGEMENT :**

Licences :

Les Tireurs doivent être en mesure de présenter leur licence et en cas de contestation le Tireur doit être en mesure de justifier de son identité auprès du directoire technique, sous peine d'être exclu de l'épreuve.

Contacts : Daniel DOE Mobile 06.14.56.16.58

Mail : dmdoe0248@gmail.com

Engagements : ils parviendront au plus tard le mercredi 5 Mars 2025 à 23 h 59

Aucune inscription ne sera acceptée après la publication des poules (*)

Pour les tireurs licenciés à la Fédération Française d'Escrime ne seront acceptées que les inscriptions effectuées en ligne sur le site de la FFE.

Les poules devant être publiées la veille de la compétition sur le site fédéral : **aucune**

inscription hors délai ne pourra être acceptée après cette publication.

(*) **INSCRIPTION hors délai** : si un tireur n'a pas été engagé dans les délais impartis jusqu'à la publication des poules et à l'aide du système des engagements en ligne, celui-ci pourra participer à l'épreuve après s'être acquitté d'un droit d'engagement de 125 €, à charge de prévenir l'organisateur de son engagement par tout moyen et de s'assurer de la prise en compte de sa demande. Pour l'épreuve par équipes, le droit d'engagement majoré s'élève à 200 €. (Art 5.4 du règlement sportif épée)

Droits d'engagement : Règlement sur place uniquement, par chèque ou espèces, le jour de la compétition lors du pointage des tireurs.

- **Compétition individuelle : 20 €.**
- **Compétition par équipes : 40 € par équipe.**

Absence d'un tireur engagé :

En cas d'absence de tireur(se)s engagé(e)s, les responsables du club concerné ou à défaut les autres tireur(se)s présent(e)s doivent s'acquitter des frais d'inscription des tireur(se)s absent(e)s, sous peine de ne pouvoir participer à la compétition.

Si tous les tireur(se)s d'un même club engagé(e)s sont absents, le droit pour ce club de participer aux compétitions fédérales suivantes est conditionné à la justification du paiement des frais d'inscription au club **organisateur**.

■ **ARBITRAGE :**

Les clubs sont tenus de mettre à la disposition de l'organisateur un arbitre – de niveau régional au minimum - à partir de 4 tireurs engagés, pour les compétitions individuelles et un arbitre de même niveau pour l'épreuve par équipes.

Samedi individuel garçons :

- Arbitres désignés par les clubs : 1 arbitre à partir de 4 tireurs engagés.

Dimanche équipe garçons :

- Arbitres désignés par les clubs : 1 arbitre par club engagé.

Dimanche individuel filles :

- Arbitres désignés par les clubs : 1 arbitre à partir de 4 tireuses engagées

Les arbitres devront se tenir à la disposition du directoire technique pour les épreuves individuelles et par équipes, pour toute la durée des épreuves.

Les arbitres seront indemnisés selon le barème prévu par la FFE.

Le pointage des arbitres sera effectué en même temps que celui des tireurs.

■ **RESULTATS :**

A suivre sur Engarde service <https://engarde-service.com/organism/arcasso>

■ **RECOMPENSES :**

Sous forme de bons d'achat de matériel d'Escrime.

■ **RESTAURATION :**

Un stand de buvette/ restauration sera assuré dans l'enceinte des deux gymnases.

■ **NAVETTES :**

Possibilité de transport par Minibus depuis la Gare de LAON.

Sur réservation uniquement, auprès de Loïc ESCODA (Mobile 07.86.18.41.67.)

ACCUEIL HOTELIER

En ville basse :

HOTEL 1ère CLASSE

Rue Nicolas Appert 02000 Laon
Tél. 03 23 23 03 02 : ou 0892 707 2 98
Fax : 03 23 23 21 01

Chambre 1, 2 ou 3 personnes à partir de 40 € *
Petit déjeuner 6,50 €

INN DESIGN LAON (ancien IBIS BUDGET)

Avenue G. Pompidou Laon
Tél. : 03 23 20 36 37
Fax : 03 23 20 67 26

Chambre 1 ou 2 personnes : 39 €
Petit déjeuner : 6 ,90 €

Hôtel KYRIAD Direct

181, Avenue Charles de Gaulle 02000 Laon
Tél. : 03 23 23 15 05
Fax : 03 23 23 04 25

Chambre 1 ou 2 personnes 55,00 € *
Petit déjeuner 9 €

HOTEL IBIS

Avenue G. Pompidou 02000 LAON
Tel. : 03 23 20 18 11
Fax : 03 23 20 16 73

Chambre 1 – 2 personnes (IBIS SPORT) : 65,00 € *
Petit déjeuner :13,50 €

HOTEL KYRIAD

111 Avenue Charles de Gaulle 02000 LAON
Tél. : 03 23 23 42 43
Fax : 03 23 79 22 55

Chambre 70,00 € *
Petit déjeuner 12,50 €

HOTEL du Tramway

11, Place des droits de l'homme (Gare SNCF)
Tél. 03 23 29 53 83

Chambre 84 € *
Petit Déjeuner 11 €

En ville haute :

HOTEL de la BANNIERE de FRANCE ***

11, rue Franklin Roosevelt 02000 LAON
Tél. : 03 23 23 21 44

Chambre à partir de 81 € pour 1 personne *
Petit déjeuner 12 €

HOTEL DES CHEVALIERS

5, Rue Sérurier 02000 LAON
Tél. : 03 23 27 17 50

Chambre à partir de 75 € pour 1 personne *
Petit déjeuner 8 €

LES RESERVATIONS SONT A FAIRE DIRECTEMENT AUPRES DES HOTELS

- **Tarifs non contractuels communiqués à titre officieux et purement indicatif, – taxe de séjour en sus**